

Renseignements fournis par l'arbitre de griefs

Règlement sur le dépôt d'une sentence arbitrale et les renseignements relatifs à la durée des étapes de la procédure suivie pour l'arbitrage

Note – La forme masculine utilisée dans ce formulaire désigne aussi bien les femmes que les hommes lorsque le contexte s'y prête.

A Numéro d'accréditation

B Renseignements sur l'arbitre et les assesseurs

	Nom de famille, prénom	Adresse
1		
2		
3		

Mode de nomination de l'arbitre

Entente entre les parties
 Ministre responsable du Travail
 Greffe de l'éducation
 Greffe des affaires sociales
 Liste prévue à la convention collective

Date de la nomination de l'arbitre AAAA-MM-JJ

C Renseignements sur le grief

En vertu de quel article du Code du travail êtes-vous intervenus?

Loi 47.5 (violation de l'article 47.2)
 Article 100.10 (modifications aux conditions de travail, art. 59)
 Article 81.2 (Loi sur les normes du travail)

Article 100 (nomination d'un arbitre)
 Article 110.1, 2^e al. (non rappel au travail)
 Avec médiation
 Sans médiation
 Médiateur-arbitre

Autre, précisez :

Nature du grief

Date du dépôt du grief au niveau local AAAA-MM-JJ

Nombre de griefs visés par la sentence

D Renseignements sur l'identité des parties

Employeur				Syndicat			
Nom de l'employeur				Nom du syndicat			
Numéro	Rue	Appartement		Numéro	Rue	Appartement	
Adresse				Adresse			
Ville	Province	Code postal		Ville	Province	Code postal	

Nature des activités de l'entreprise

Région administrative de l'employeur

E Règlement sans intervention

Date du règlement ou du désistement avant le début de l'enquête AAAA-MM-JJ

constat du règlement par l'arbitre de griefs
 règlement
 désistement

Date du AAAA-MM-JJ



F Instruction de grief

Date de la conférence préparatoire	<input type="text"/> AAAA-MM-JJ	Dates des auditions	<input type="text"/>
Date de réception des mémoires des parties, le cas échéant	Partie syndicale <input type="text"/> AAAA-MM-JJ	Partie patronale	<input type="text"/> AAAA-MM-JJ
Dates des séances de délibéré, s'il s'agit d'un tribunal composé de trois membres	<input type="text"/>		
Date à laquelle la sentence a été rendue	<input type="text"/> AAAA-MM-JJ	Date d'expédition de la sentence aux fins de dépôt	<input type="text"/> AAAA-MM-JJ

G Signature de l'arbitre de griefs

<input type="text"/>	<input type="text"/>
Date	Signature

Conformément à l'article 101.6 du Code du travail, ce formulaire doit être remis en même temps qu'une copie de la décision arbitrale à chacune des parties, ainsi qu'au responsable des documents en relation du travail à l'adresse suivante :

Registre des documents en relations du travail
3175, chemin des Quatre-Bourgeois, local 105b
Québec (Québec) G1W 2K7

